

ETAMPES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 18 JUIN 2025

Délibération n° VI-DEL-2025-040

Date d'affichage : 18 JUIN 2025

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 25

Votants : 31

Objet : Cession parcelle AV 111 (115 rue Dom Fleureau - Gymnase du théâtre)

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1^{ère} Adjointe au Maire,

ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
Mme	Maïram	SY	6 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
Mme	Claude	MASURE	Conseillère municipale
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
M.	Franck	COENNE	Conseiller municipal
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Joseph	ZOGBA	Conseiller municipal
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
Mme	Nathalie	PABOUDJIAN	Conseillère municipale
M.	Mostefa	GHENAÏM	Conseiller municipal
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
Mme	Emmanuelle	ROYERE	Conseillère municipale
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
M.	Maxime	MARCELIN	Conseiller municipal
M.	Grégoire	TURLOTTE	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, M. Fouad EL M'KHANTER représenté par M. Gilbert DALLERAC, M. Gérard HEBERT représenté par M. Jean-Michel JOSSO, Mme Fatos KEBELI représentée par Mme Nathalie PABOUDJIAN, Mme Maryline COMMEIGNES représentée par Mme Camille BINET-DEZERT, Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG représentée par M. Grégoire TURLOTTE

ETAIENT ABSENTS : Mmes Kadiatou LY, Sana AABIBOU MM. Medhi MEJERI, Tarik MEZIANE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Elisabeth DELAGE

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20250625-VI-DEL-2025-040-DE
Date de télétransmission : 30/06/2025
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques relatif à la consistance du domaine public des collectivités territoriales et notamment ses articles L2111-1, 2141-1 et suivants, L3111-1,

Vu l'avis du domaine en date du 19 mars 2025, fixant la valeur du bien à 166 000 €,

Vu l'avis de la commission politique de la ville et des quartiers en date du 17 juin 2025,

Considérant que la commune d'Etampes est propriétaire d'un bâtiment, situé au 15 rue Dom Fleureau, sur la parcelle cadastrée AV n°111, d'une superficie de 372 m²,

Considérant la vacance de ce bien,

Considérant que la CAESE propose d'acquérir la parcelle AV 111 au prix de 166 000 € net vendeur,

Considérant que conformément à l'article L2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, il convient préalablement à la cession du domaine public communal de procéder à sa désaffectation et à son déclassement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Constate la désaffectation et prononce le déclassement de la parcelle AV 111.
- Approuve la cession de la parcelle AV 111 au profit de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne au prix de 166 000 € net vendeur,
- Dit que les frais de Notaire sont à la charge de l'acquéreur.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique et tous les actes afférents.



Pour le Maire empêché
Marie-Claude GIRARDEAU
1ère Adjointe au Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20250625-VI-DEL-2025-040-DE
Date de télétransmission : 30/06/2025
Date de réception préfecture : 30/06/2025